

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Informations générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Education :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## **Déclaration de Maladie**

N° P19- 0041265

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### **Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 8482

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Moulay Goumari Nustapha

Date de naissance : 4-3-1958

Adresse : melle

Tél. : 066.192.86.24

Total des frais engagés : 1450,00 Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie : HALIMA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 11.10.2019

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANALYSES DR. R. NICK	07/10/19	B: 16,50	1650,00 PT

### AUXILIAIRES MEDICAUX

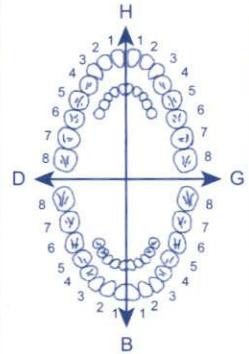
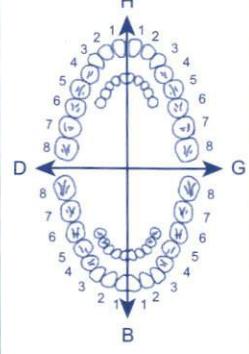
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'hygiène.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		
D 00000000	G 00000000			MONTANTS DES SOINS
B 35533411	B 11433553			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**DR. MY Abdelmajid AREZDI**

Hépato-gastro-entérologue-proctologue

Echographie-endoscopie digestive

Proctologie Médico-chirurgicale

DU en Homéopathie

Diplômé de la faculté de Médecine de Rabat

Ex médecin chef de service de médecine

de l'hôpital sekkat

# DIGESTIVE CARE

الدكتور مولاي عبد المجيد أرزدي

أخصائي أمراض الجهاز الهضمي

أمراض الكبد - المعدة - الأمعاء

أمراض وجراحة الشرج

الفحص بالصدى والمنظار

دبلوم جامعي في المعالجة بالأميوباتي

خريج كلية الطب بالرباط

رئيس قسم الطب بمستشفى السقطان سابقاً

Casablanca, le 03/10/2019

**Mme MOULGOUMRI Halima**

NFS - VS CRP  
TRANSAMINASES GGT PH ALK BIL  
FERRITINE  
SEROLOGIE HP  
CREATININE-GAJ  
VIT D

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES  
Dr. Houda Othmani MEDICALES

N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods  
Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA  
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39  
INPE: 093061596

Dr AREZDI Molay Abdelmajid  
Hépato - Gastro - Entérologue - Proctologue  
Rés. Riyad Al Qods, GH03, Imm. 1, 2e Etg  
N° 3, Bd Al Qods - ( Angle Bd Haifa )  
Ain Chock - CASABLANCA  
Tél 0522 52 36 36 / 06 13 13 00 16

Rés. Riyad Al Qods, Imm. 1

2ème Etage, N°3

Bd, Al Qods - (Angle Bd Haifa)

05 22 52 36 36  
06 13 13 00 16

إقامة رياض القدس عمارة 1  
الطابق 2 رقم 3 شارع القدس  
تقاطع شارع حيفاء

# Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca

Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

## Facture

N° facture : 2019-3238

Edité le : 07/10/2019

Patient : Mlle MOULGOUMRI Halima

Date prélèvement : 07/10/2019

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	96,00
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	36,00
Glycémie à jeun	30	36,00
Ferritine	250	300,00
Créatinine	30	36,00
BILIRUBINES	70	84,00
TRANSAMINASES	100	120,00
Gamma G.T.	50	60,00
Phosphatases Alcalines	50	60,00
Protéine C Réactive (CRP)	100	120,00
VITAMINE D ( 25 Hydroxycholécalciférol ) - D2 + D3	450	540,00
Sérologie Hélicobacter pylori	250	300,00

Total B	1490	1 788,00
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
<b>Total</b>		<b>1 450,00</b>

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES  
Dr. Houda OTHMANI - Biologiste  
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods  
Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA  
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39  
INPE: 093061596



# LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

## مختبر عثمانى للتحاليل الطبية

( Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hornmonologie - Spérmilogie )

Mme MOULGOUMRI Halima

Dossier N° : 91770368

Page : 4/4

### IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

#### Sérologie Hélicobacter pylori

Ac anti Hélicobacter pylori ( IgG ) : Positif

: 2,80

#### Résultat

(Technique : ELFA VIDAS Biomérieux)

#### Interprétation

Négatif : < 0.75

Zone grise : 0.75 - 1.00

Positif : > 1.00

: Sérologie positive

Conclusion

Nous vous remercions de votre confiance

Dr. Houda OTHMANI



# LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

## مختبر عثمانى للتحاليل الطبية

( Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmologie )



Casablanca, le 07/10/2019

## Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 91770368      Pv du: 07/10/2019 12:27

Nom : Mlle MOULGOUMRI Halima

Age : 22 ans

Demandé par Dr : AREZDI MY ABDELMAJID

Page : 1/4

### HEMATOLOGIE

#### NUMERATION GLOBULAIRE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Erythrocytes	:	4,76 M/mm <sup>3</sup>	( 4 - 5,3 )
Hémoglobine	:	11,80 g/dl	( 12,5 - 15,5 )
Hématocrite	:	36,30 %	( 37 - 46 )
VGM	:	76,26 fL	( 80 - 95 )
TCMH	:	24,79 pg	( 28 - 32 )
CCMH	:	32,51 g/dl	( 32 - 36 )
Leucocytes	:	7070 /mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )
Plaquettes	:	309 000 /mm <sup>3</sup>	( 150000 - 400000 )

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	48,5 % Soit 3429,00 /mm <sup>3</sup>	( 2000 - 7500 )
Polynucléaires Eosinophiles	:	2,1 % Soit 148,00 /mm <sup>3</sup>	( Inférieur à 400 )
Polynucléaires Basophiles	:	1,4 % Soit 99,00 /mm <sup>3</sup>	( Inférieur à 150 )
Lymphocytes	:	39,2 % Soit 2771,00 /mm <sup>3</sup>	( 1500 - 4000 )
Monocytes	:	8,8 % Soit 622,00 /mm <sup>3</sup>	( 200 - 800 )

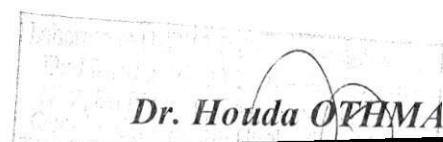
Etude du frottis sur lame

: La formule leucocytaire est contrôlée sur frottis sanguin.

#### VITESSE DE SEDIMENTATION

(Technique : de Westergreen: VES-Matic 20de diesse )

Première heure	:	3 mm	( Inférieur à 10 )
----------------	---	------	--------------------



Dr. Houda OTHMANI



# LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

## مختبر عثماني للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Histo-chimie - Spérmiologie)

Mme MOULGOUMRI Halima

Dossier N° : 91770368

Page : 2/4

### BIOCHIMIE

#### Valeurs Usuelles

#### Antériorité

Glycémie à jeun

: 0,94 g/l  
5,22 mmol/l

( 0,7 - 1,1 )  
( 3,88 - 6,1 )

#### FERRITINE

(Technique: AIA TOSOH)

: 3,50 ng/ml

Homme : 30 - 280 ng/ml  
Femme cyclique : 20 - 120 ng/ml  
Femme ménopausée : 30 - 280 ng/ml  
Naissance :  
nouveau-né : 50 - 450 ng/ml  
1 mois à 2 mois : 90 - 500 ng/ml  
3 mois à 4 mois : 40 - 250 ng/ml  
6 mois à 16 ans : 20 - 200 ng/ml

Créatinine

: 5,1 mg/l  
45,1 µmol/l

( 4,7 - 10,4 )  
( 42 - 92 )

#### BILIRUBINES

Bilirubine Totale

: 3,10 mg/l  
5,30 µmol/l

( 3 - 10 )  
( 5,13 - 17,1 )

Bilirubine Directe ( Conjuguée )

: 1,10 mg/l  
1,88 µmol/l

( 1 - 3 )  
( 1,71 - 5,13 )

Bilirubine Indirecte ( Libre )

: 2,00 mg/l

( 2 - 7 )

Dr. Houda OTHMANI